

LE SEXISME ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL À LA POSTE

Il est déplorable de voir aujourd'hui encore du déni sur la reconnaissance des agissements sexistes et encore pires concernant le harcèlement sexuel au sein de La Poste!

Pas faute d'avoir lu une interview de notre Directrice Adjointe comme quoi notre "cher" Président est féministe (sic).

Malheureusement, SUD PTT a encore tristement découvert les dessous cachés postaux à l'ère primaire des CSE!

Mais qu'est-ce que le sexisme?

Globalement, le sexisme dans son sens littéral est une attitude discriminante envers un genre plutôt qu'un sexe.

Le sexisme est spécifique parce qu'il est inhérent au système de la société dans laquelle nous vivons, qui est le système du patriarcat.

Le sexisme cible avant tout les femmes et les minorités de genre. Il place les hommes en position dominante par rapport à ces dernières, puisque, dans un système patriarcal, le pouvoir est d'office offert aux hommes.

Le sexisme génère des inégalités entre les genres et les hiérarchie.

La veille doit continuer!

Et le harcèlement sexuel?

Fait d'imposer à une personne, de façon répétée ou non, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste, qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Un exemple concret :

Demander à l'apprentie de l'embrasser dès que l'occasion se présente. Et de préférence dans un lieu non vidéosurveillé, comme par hasard!

Ou, lui porter une légère main aux

fesses de manière volage dans la rue (encore le hasard!) car son jeans la met en valeur...

Choquant, mais cela se passe réellement au sein de La Poste!



Comment La Poste gère-t-elle?

Les CSE ont été un bouleversement dans le cadre institutionnel et cela n'a pas aidé la direction à prendre les mesures nécessaires! (soi-disant)

La protection des victimes a évolué. Et elle est parfois appliquée, mais pas toujours. Nos camarades Isérois l'ont évoqué dans la presse, la veille de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes!

Pourquoi toujours autant de temps pour la prise de décision dans l'application des sanctions réelles concernant les auteurs/agresseurs?

Pourquoi une telle lenteur?

Pourquoi les agresseurs n'auraient comme seule sanction une simple mise à pied à titre conservatoire pendant quelques mois et que La Poste n'agit/ ne réagit pas plus?

Après la nuit des loups-gourou, La Poste remet le loup dans la bergerie! Quelle ineptie! Quelle inconsidération!

Pourquoi est-ce souvent les jeunes femmes en situation de précarité les principales victimes?

Que doit faire notre employeur pour que toutes les femmes puissent venir travailler en toute sécurité?

Pourquoi le protocole harcèlement n'est-il pas présenté systématiquement aux victimes et scrupuleusement respecté?

Cette Inaction des Directions génère l'exaspération!

Nous ne nous laisserons pas faire! Nous ne nous tairons pas!

À SUD PTT on ne lâche rien dans la lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel!